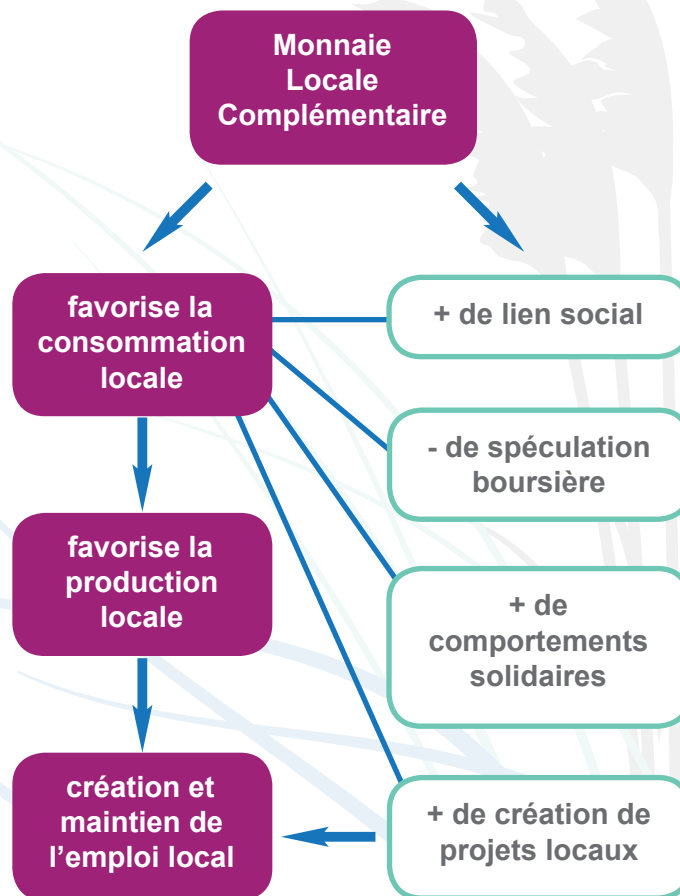


A quoi ça sert ?

Une MLC sert à dynamiser l'économie locale et les échanges solidaires. Elle ne remplace pas l'euro, c'est pourquoi on la dit «complémentaire».

Aujourd'hui 97 % de la monnaie sert la spéculation, alors qu'une monnaie locale circule dans l'économie réelle.

Elle permet de remettre la monnaie au service des échanges locaux, de lutter contre les spéculations boursières et de faire évoluer les comportements des consommateurs vers plus d'éthique et de respect. Une monnaie dépensée localement, est réutilisée localement et crée ainsi une économie dynamique.



Monnaie Locale Complémentaire
SAINT-NAZAIRE, BRIERE
PRESQU'ILE GUERANDAISE
& SUD LOIRE

AJOUTER
LE ROZO
À MES MOYENS DE
PAIEMENTS

25€/an

J'adhère à
l'association
et signe sa charte

Je m'associe à une démarche qui fait du sens en privilégiant les circuits courts. Par cette proximité, je renforce les liens avec mes partenaires locaux.ales, j'intègre un réseau de professionnel.le.s et je favorise l'économie circulaire sur mon territoire.

ASSOCIATION LE ROZO MLC

Association loi 1901 - Reconnue d'intérêt local !

Téléphone : 06 28 07 06 81
Courriel : contact@lerozo.org
Site Internet : www.lerozo.org
Facebook : www.facebook.com/lerozo44

Association
LE ROZO
Monnaie Locale

Intégrer le rozo à mes moyens de paiements

Plus fort qu'un label, mes client.e.s ont l'assurance que je joue la carte du local !

1 rozo valant 1 euro, l'émission des factures se réalise en euros et la tenue des caisses reste identique, seules les modalités de règlement intègrent une partie en rozos.

Et après ?

Les rozos récoltés sont réinjectés :

- En rendant la monnaie aux adhérent.e.s
- En payant les fournisseurs et prestataires locaux.ales adhérent.e.s
- En payant une partie des salaires aux employé.e.s adhérent.e.s

Les prestataires adhérent.e.s peuvent aussi reconvertir le rozo en euro dans les comptoirs de change, moyennant une commission de 3% la 1ère année, puis de 5% les suivantes.

>> J'encourage les circuits courts, je favorise l'économie locale, et je contribue au développement de mon territoire dans une démarche citoyenne et éco-responsable.

Des rozos dans ma compta ?

Les transactions entre les adhérent.e.s se réalisent par échanges des coupons-billets de 0.5, 1, 2, 5, 10, 20 et 44 rozos.

Les factures émises et la tenue des caisses enregistreuses (je peux programmer un nouveau mode de paiement «rozo») ne sont pas affectées, ces documents restent émis en euros. Seules les modalités de règlement intègrent une part en rozos sous forme de coupons-billets.

L'usage du rozo n'affecte pas l'application des impôts commerciaux (TVA, BIC, IS, IR,..) puisque ceux-ci sont toujours comptabilisés en euros.

Concrètement :

1 > Mes ventes sont toujours enregistrées en euros et reportées dans ma comptabilité en euros, je ne déclare donc que des euros !

2 > Selon le niveau de comptabilité propre à ma structure, je peux utiliser un sous-compte de la classe 5 (Trésorerie) et je tiens un solde journalier en rozos que je vérifie avec mes coupons-billets. J'enregistre mon adhésion annuelle dans la rubrique Cotisations Professionnelles.

CHARTRE DU ROZO

En adhérant à l'association "Le Rozo, Monnaie Locale", je m'engage à utiliser la monnaie locale comme :

- Porteuse de valeurs éthiques, écologiques, et sociales dans une recherche de mieux-être collectif ;
- Outil pour inciter chacun à mieux comprendre sa façon de produire et de consommer ;
- Moyen de contribuer à une alternative non-spéculative au modèle économique actuel.

En signant cette Charte des valeurs, je m'engage en tant que citoyen.ne, prestataire, collectivité ou partenaire financier à favoriser :

- L'activité et les emplois locaux en privilégiant les productions, services et commerces de proximité, dans une démarche de qualité ;
- Les pratiques respectueuses de la nature, de notre environnement et de la santé ;
- Les échanges entre acteur.trice.s locaux.ales dans un esprit de complémentarité, de coopération et de solidarité.
- L'accès à la qualité des biens et des services au plus grand nombre ;
- De bonnes relations et conditions de travail.